

2004 - JOURNALISTES VICTIMES MOBBING



Journalistes victimes de Mobbing. Une réalité secrète.

Par Marina Parés Soliva. 2004.

En catalan dans l'original. Traduit par Marina Parés.



COMMUNICATION POUR LA JOURNÉE : INFORMATION, POUVOIR ET ÉTHIQUE AU XXIE SIÈCLE

21 mai 2004 Forum de Barcelone 2004- Dialogue : Information, Pouvoir et éthique au XXIe siècle. Organisé par le Collège des journalistes et le Centre international de la presse, de 10h à 11h30 au Forum Convention Center. Communication : « Journalistes victimes de Mobbing. Une réalité secrète »

Il est difficile de penser que le journaliste du journalisme imprégné de tout le pouvoir médiatique que la société reconnaît peut-être victime de violence psychologique sur son lieu de travail, ainsi que d'une multitude de travailleurs d'autres domaines (deux millions de citoyens espagnols selon le rapport du Baromètre Cisneros du professeur Iñaki Piñuel de l'Université d'Alcalá de Henares).

Cette difficulté, de la part du citoyen ordinaire, de reconnaître le journaliste comme un travailleur de plus et donc susceptible de violence psychologique dans l'exercice de sa profession conduit à l'absence de défense. La situation d'impuissance est aggravée par le professionnel lui-même qui ne veut pas accepter sa situation, ce qui implique la reconnaissance de la perte de la recherche du pouvoir médiatique. Il s'agirait d'une conscience de soi d'une situation qui ne veut pas être perçue.

De presque tous les domaines d'étude du phénomène du harcèlement psychologique au travail (ou mobbing) par les experts et les chercheurs du sujet, il y a une difficulté de la part de la victime

mobbing de reconnaître ce qu'ils lui font ; au moins au cours des premiers stades, et le professionnel du journalisme ne réagirait pas autrement.

C'est pourquoi nous devons comprendre le refus de percevoir la violence reçue comme une conclusion qu'il y a au début d'un processus d'exclusion du travail, par l'exercice de la violence psychologique, contre une personne, soit de l'organisation, soit d'un groupe de cette organisation.

Après cette première phase de déni et puisque l'exercice de la violence si elle n'est pas arrêtée a une croissance exponentielle, les attaques violentes et déstabilisatrices contre ce journaliste sont à la hausse.

Il est de coutume d'utiliser des mécanismes organisationnels pour dissimuler l'exercice de la violence, ne soit en ne reconnaissant pas les heures supplémentaires, soit en payant en dessous de cela à d'autres, en n'acceptant pas leur travail ou en les critiquant ou en changeant le contenu sans avertissement ou déjà plus sérieusement en prenant en charge la paternité de l'article. Je suis sûr que beaucoup de professionnels du journalisme peuvent reconnaître la propriété.

Poursuivant l'exercice accru de la violence, la victime est stigmatisée et tenue responsable de ce qui lui arrive, par le biais du mécanisme d'attribution. Le mécanisme d'attribution est une réaction culturelle de l'être humain à la violence dont nous sommes témoins. C'est un acte défensif qui engourdit notre conscience pour que nous n'ayons pas à intervenir et qui fait de nous des collaborateurs involontaires de la violence. Quand nous voyons un père battre son fils, nous pensons que « quelque chose que cet enfant aura fait », quand nous assistons à une insulte du patron et nous nous moquons d'un travailleur, nous nous demandons : « Qu'a-t-il fait pour le faire traiter comme ça ? »

Sans le mécanisme d'attribution de rendre la victime responsable du mal qu'il reçoit, nous serions obligés d'intervenir, de le défendre et donc d'affronter quelqu'un qui a plus de pouvoir. C'est beaucoup plus confortable de fermer les yeux et de rendre la victime coupable.

Le professionnel agressé reçoit des agressions psychologiques de plus en plus violentes et en même temps est tenu responsable et donc digne de punition.

Si vous ne perdez pas la honte de reconnaître que vous êtes une victime et y faire face, votre évolution professionnelle et personnelle a de très mauvaises perspectives.

Sur la base d'études psychiatriques, il a été constaté que 2 suicides sur 5 étaient en cours de harcèlement psychologique au travail. Nous sommes confrontés à une situation grave ; beaucoup plus destructeur qu'il n'y paraît, étant donné que l'exercice de la violence est subtil et insidieux.

Il n'y a pas d'études à ce sujet, mais je pense qu'il est nécessaire de commencer à ouvrir des fronts de réflexion face aux accidents du travail mortels dans tous les domaines du travail et dans cette section, nous devons inclure les journalistes tués dans l'exercice de leur profession. Nous savons tous, grâce à l'article courageux du journaliste Francisco Medina, que les derniers journalistes tués dans l'exercice de leur profession de correspondants de guerre n'avaient pas de relation contractuelle claire avec l'entreprise pour laquelle ils travaillaient.

Il y a trois points qui sont toujours présents dans un processus de harcèlement psychologique au travail (ou mobbing) indépendamment du professionnel concerné ou du domaine dans lequel

la fonction d'affaires est exécutée. Ces points sont : la motivation, la persistance et l'attitude de l'environnement.

La motivation qui déclenche un processus de harcèlement est étroitement liée à l'attitude d'une certaine rébellion de la part du travailleur. La rébellion est le moyen de montrer un questionnement de l'autorité. Les manifestations peuvent être diverses, aussi diverses sont les situations vécues. Dans le domaine de l'information, elle est souvent liée à l'exercice de la liberté d'expression. À cet égard, nous devons comprendre l'attitude d'une certaine rébellion comme une manifestation claire de résistance à se soumettre à l'autorité. La soumission à l'autorité, en tant que telle, est en soi non critique et obéissante ; et contraire à une façon d'être démocratique.

La persistance est couplée à des actions violentes qui se veulent exemplaires, c'est-à-dire qu'elles fonctionnent comme une punition envers le journaliste qui a osé remettre en question l'autorité. Le côté exemplaire est tellement orienté vers le travailleur lui-même, mais il y a un plus grand intérêt pour l'environnement. Le véritable intérêt est que les autres journalistes « apprennent » ce qui peut leur arriver s'ils sont trop vindicatifs.

L'attitude de l'environnement est donc très importante, à tel point que des exemples de situations ont été exprimés où, précisément, une attitude de solidarité des collègues de se tenir debout et a donc empêché l'évolution vers le harcèlement.

Lorsque nous assistons à l'exercice de la violence devant nous, d'une manière automatique vient le mécanisme défensif d'attribution à la victime de ce qui lui arrive. Si nous pouvons changer l'expression « e qui lui arrive » à l'expression « e qu'ils lui font, notre position sur les petits actes violents et déstabilisants sera certainement différente. Parce qu'il y a une chose que nous ne devons pas oublier, quand nous sommes devant le mobbing, l'harceleur utilisera toujours un langage et des mécanismes malhonnêtes.

Il tentera toujours de faire interpréter ses actes comme « avec la bonne intention », indiquant que la personne-victime est responsable de sa situation et tentera, à tous égards, de réaliser notre collaboration sur son chemin de destruction. Et nous pouvons nous retrouver : répandre des rumeurs, aider à stigmatiser un partenaire qui avait déjà réussi, renforcer son sentiment de culpabilité en le tenant responsable de sa situation. Et finalement réduit notre conscience au silence, couvrant l'exercice de la violence visant à marginaliser un être humain et à le détourner de l'exercice de sa profession. En bref, nous aurons contribué à rendre le mobbing invisible.

Marina Parés Soliva

Diplôme en travail social, expert en sciences juridiques.

Président du Service européen d'information mobbing (Sedisem)

<http://www.acosomoral.org>

FÒRUM DIÀLEGS

Barcelona
19 / 05 / 2004 - 21 / 05 / 2004



Informació.
Poder i ètica en el segle XXI

Información.
Poder y ética en el siglo XXI

Information.
Power and Ethics in the 21st Century

divendres 21 de maig

10.00 – 11.30

Reformes laborals

Propuesta de Ley de Derechos Laborales de los Periodistas.

Enric Bastardes. Foro de Organizaciones de Periodistas (FOP)

Estatut del Periodista professional.

Ma. Goretti Palau. FOP

Periodistes víctimes de Mobbing: Una realitat encoberta.

Marina Pares-Soliva



Forum
BARCELONA
2004



Col·legi
de Periodistes
de Catalunya



Forum
BARCELONA
2004